

# Demande de financement

Association des élus de la condition animale

- Année 2026 -



# Sommaire

Introduction et résumé.....	4
Présentation générale.....	5
Naissance du projet.....	5
Notre mission.....	6
Positionnement dans l'écosystème.....	6
Une approche de partenariat avec les collectivités.....	6
Un rôle de carrefour stratégique.....	6
Un angle pragmatique et opérationnel.....	6
Une action transpartisane.....	6
L'équipe.....	7
L'équipe opérationnelle.....	7
Hélène Besnard - Fondatrice et directrice.....	7
Audren Davo - Chargée d'appui opérationnel.....	7
Le Bureau.....	8
Nina Merciez - Présidente.....	8
Juliette Parade - Trésorière.....	8
Madeleine Amiel-Jourdaa - Secrétaire.....	8
Stratégie.....	9
Théorie du changement.....	9
Stratégie de développement.....	10
Stratégie opérationnelle.....	10
Constats de départ.....	11
Une difficulté à identifier les bons interlocuteurs.....	11
Un accès complexe aux ressources.....	11
Un besoin d'entraide entre élus.....	11
Une montée en compétences laborieuse.....	11
Une posture délicate.....	12
Un épuisement moral.....	12
Projets 2026.....	12
Espace d'échanges.....	13

<b>Centre de ressources.....</b>	<b>13</b>
<b>Visioconférences thématiques.....</b>	<b>15</b>
<b>Communauté de pratiques.....</b>	<b>15</b>
<b>Formation des primos-élus.....</b>	<b>16</b>
<b>Mentorat entre élus.....</b>	<b>16</b>
<b>Veille.....</b>	<b>17</b>
<b>Étude des délégations condition animale.....</b>	<b>17</b>
<b>Impacts attendus.....</b>	<b>17</b>
<b>Des élus plus rapidement opérationnels.....</b>	<b>17</b>
<b>La force d'un réseau d'entraide entre pairs.....</b>	<b>18</b>
<b>Une orientation vers les projets à fort impact.....</b>	<b>18</b>
<b>Impacts à moyen et à long terme.....</b>	<b>18</b>
<b>Informations financières.....</b>	<b>19</b>
<b>Modèle économique.....</b>	<b>19</b>
<b>Ressources humaines.....</b>	<b>20</b>
<b>Compte de résultat.....</b>	<b>21</b>
<b>Besoins de financement.....</b>	<b>22</b>
<b>Plan de financement.....</b>	<b>22</b>
<b>Paliers de financements et utilisation des fonds.....</b>	<b>22</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>24</b>

# Introduction et résumé

Les collectivités locales disposent de nombreux leviers concrets pour agir en faveur de la condition animale. Pourtant, sur l'ensemble du territoire, il n'existe encore aucun réseau d'élus transpartisan et structuré qui soit dédié à ces enjeux, ni de cadre global d'accompagnement opérationnel adapté aux réalités de l'échelon municipal. Ce constat est d'autant plus préoccupant à l'approche des élections municipales de mars 2026, qui marqueront l'arrivée de nombreux primo-élus appelés à se positionner rapidement sur ces enjeux complexes, sans bénéficier d'outils ou de repères adaptés.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de l'Association des élus de la condition animale (AECA), fondée en août 2025. L'AECA intervient à l'échelle communale et intercommunale et s'adresse prioritairement aux élus municipaux, ainsi qu'au personnel municipal, qui a également un pouvoir d'impact important. Sa mission est d'outiller, d'accompagner et de mettre en réseau ces acteurs locaux afin de faciliter la mise en œuvre de politiques publiques en faveur des animaux.

Les constats à l'origine de ce projet sont nombreux et convergents. Les élus engagés débutent souvent leur mandat sans expérience politique. De ce fait, ils adoptent parfois une posture inadaptée dans des environnements institutionnels contraints. Et ils font face à un accès complexe et dispersé aux ressources ainsi qu'à une difficulté pour identifier les bons interlocuteurs. Cette combinaison de facteurs entraîne une perte de temps importante avant que les élus deviennent pleinement opérationnels, ce qui affaiblit la portée et l'efficacité de leur mission.

L'expérience du Réseau CAP municipal (2020-2025) a par ailleurs démontré que le besoin central des élus est celui de l'entraide entre pairs. Le partage d'expériences et la mutualisation de solutions sont des leviers efficaces pour dépasser les freins politiques, administratifs et humains. Ce besoin est d'autant plus important pour les primo-élus, souvent démunis face à la complexité du fonctionnement municipal, aux contraintes budgétaires et aux jeux politiques internes, ce qui peut conduire à des situations de découragement ou de blocage plus ou moins durables.

C'est pour répondre à ces enjeux que l'AECA a été créée. Elle vise à structurer un réseau national d'élus engagés en faveur des animaux et à déployer des dispositifs d'accompagnement dans la durée : centre de ressources, espace d'échange, visioconférences et communautés de pratique, mentorat et veille informationnelle. L'objectif est de faciliter la mise en œuvre des projets locaux afin d'en augmenter le nombre, et d'accélérer la montée en compétences des élus pour maximiser l'impact des politiques publiques locales en faveur des animaux.

Le soutien financier sollicité est primordial pour déployer les projets prévus en 2026. Il permettra d'assurer la continuité des ressources humaines, en particulier la prolongation du contrat de la salariée actuellement en poste, dont le CDD arrive à échéance le 31 mars 2026. L'obtention de financements avant cette date conditionne directement la capacité de l'AECA à poursuivre sa structuration selon les différents [paliers de financement](#) identifiés.

Le présent dossier expose le contexte, les constats, les objectifs, les modalités de mise en œuvre et les besoins financiers du projet porté par l'Association des élus de la condition animale.

# Présentation générale

## Naissance du projet

Suite aux élections municipales de 2020 et la nomination de nombreux élus délégués à la condition animale, Hélène Besnard, alors salariée de Convergence Animaux Politique (CAP), a initié le Réseau CAP municipal. Ce réseau avait pour objectif de mettre en relation les élus municipaux engagés pour les animaux et les associations partenaires de CAP.

En plus de cinq ans d'existence, ce réseau a rassemblé près de 60 élus, démontrant un réel besoin d'accompagnement et de soutien de ces acteurs municipaux. Une dizaine de visioconférences thématiques ont été organisées, avec notamment des interventions des associations partenaires de CAP. Et près de 130 publications ont été recensées sur la plateforme d'échange du Réseau CAP municipal, portant sur des thématiques variées. Ces échanges ont mis en évidence certains freins, le premier d'entre eux révélé par un sondage interne concerne les relations avec le maire, les autres élus de la majorité et les services, mais cela concerne également le manque de ressources opérationnelles adaptées aux contraintes communales.

Malgré un large potentiel, le projet est resté limité dans son développement. En effet, la priorité stratégique de CAP étant l'échelon national, les moyens humains alloués au Réseau municipal restaient réduits.

Dans ce contexte, il a d'abord été envisagé qu'Hélène Besnard reprenne la gestion du réseau municipal de CAP à temps plein. Cependant, plusieurs freins limitaient les possibilités de développement du réseau au sein de CAP :

- Les besoins des élus municipaux couvraient un périmètre bien plus large que celui du domaine d'expertise des ONG partenaires de CAP (qui intègrent CAP dans le but de porter leurs demandes auprès de l'échelon national, et qui n'ont donc pas nécessairement une expertise locale).
- Très peu d'ONG partenaires avaient la disponibilité nécessaire pour s'investir pleinement sur l'échelon local.
- L'existence d'une association d'élus permettait de représenter les élus municipaux pour constituer une force de plaidoyer supplémentaire.
- La création d'une nouvelle structure offrait la possibilité d'adopter un modèle économique plus adapté.

C'est pourquoi il est finalement apparu plus pertinent et efficace de créer une nouvelle association, entièrement dédiée à l'échelon local. L'Association des élus de la condition animale (AECA) a ainsi été officiellement créée en août 2025 et le lancement public qui a accompagné la passation depuis CAP (transfert des contacts et des outils opérationnels) a été opéré en octobre 2025.

## Notre mission

L'association des élus de la condition animale a pour objectif de soutenir et d'accompagner les équipes municipales qui veulent agir pour les animaux au sein de leur commune ou intercommunalité. Elle s'adresse donc en premier lieu aux élus municipaux (quelle que soit leur délégation), mais vise également les membres des services techniques ou du cabinet du maire, qui ont aussi un pouvoir d'action important.

## Positionnement dans l'écosystème

L'action de l'AECA s'inscrit dans une démarche complémentaire à celle des autres organisations de défense des animaux. Elle se distingue par :

### Une approche de partenariat avec les collectivités

La stratégie de confrontation avec les collectivités qui agissent contre les animaux ou qui ne s'engagent pas suffisamment en leur faveur, est absolument nécessaire. Et plusieurs associations animalistes, telles que L214, PAZ ou l'AJAS, agissent efficacement à ce niveau. Ce levier d'action étant déjà couvert, nous privilégions une approche différente, d'accompagnement et de soutien des acteurs municipaux. Cette posture favorise une relation de confiance et permet d'autres modalités d'action.

### Un rôle de carrefour stratégique

L'AECA occupe une position charnière qui nous permet de connecter tous les différents types d'acteurs (élus, personnel municipal, associations, experts, prestataires, etc.). Dans cet écosystème complexe et parfois cloisonné, notre positionnement transversal nous permet d'identifier et de mettre en relation les bons interlocuteurs pour créer des connexions et fluidifier les échanges. Cela peut par exemple concerner :

- Un élus souhaitant être mis en relation avec une association spécialisée pour obtenir l'expertise technique ou juridique indispensable à la réussite de son projet.
- Une association cherchant à déployer une campagne locale qui pourra trouver auprès de nous un réseau d'acteurs municipaux déjà constitué et à l'écoute.
- Un bénévole de terrain qui peut nous solliciter pour transformer un élus municipal sensible à la cause animale en nouvel acteur engagé.

### Un angle pragmatique et opérationnel

Le centre de ressources que nous développons actuellement est conçu pour répondre aux besoins des élus en tenant compte des réalités et contraintes des collectivités locales. Quand cela est possible, nous capitalisons sur ce qui existe déjà en redirigeant vers les ressources existantes ou acteurs compétents (notamment associatifs), ce qui permet de focaliser nos productions sur les informations absentes ou insuffisamment traitées ailleurs.

### Une action transpartisane

L'AECA étant indépendante de tout parti politique, elle peut s'adresser à l'ensemble des élus et les rassembler par-delà leurs différences politiques.

# L'équipe

## L'équipe opérationnelle



### Héléna Besnard - Fondatrice et directrice

Après avoir travaillé 10 ans comme ingénierie en informatique dans un grand groupe, Héléna a quitté ce secteur il y a 8 ans pour se consacrer à temps plein à la cause animale.

Son engagement bénévole a cependant débuté il y a 17 ans, d'abord avec l'association Droits des animaux dont elle a géré l'antenne locale, puis pour L214 en relayant les campagnes Monoprix et en devenant référente VegOresto pendant plus de 3 ans.

Elle a ensuite cofondé le Parti animaliste en 2016 et en a été coprésidente pendant 2 ans, durant lesquels elle a notamment géré l'organisation des élections législatives de 2017 et pris en charge la gestion quotidienne de l'association. En 2018, elle a rejoint CAP en tant que responsable communauté et développement, puis est retournée au Parti animaliste en 2022 en tant que directrice des opérations. Elle a géré la structuration interne du parti, le management de l'équipe salariée, la coordination des pôles d'activité ainsi que l'organisation des élections législatives de 2022.



### Audren Davo - Chargée d'appui opérationnel

Après un parcours dans les secteurs de l'événementiel et du tourisme, Audren a entrepris en 2022 un projet de longue date, celui de se réorienter vers le secteur de la protection animale et de l'environnement. Investie depuis 2020 dans ces causes, elle a débuté en tant que traductrice bénévole chez WWF France, et a effectué des missions de terrain auprès de refuges d'animaux domestiques, d'animaux de ferme et auprès d'un centre de soins de la faune sauvage. Depuis plus de 2 ans, elle s'investit sur des missions de recherche et de synthèse documentaire auprès de CAP. En 2024, elle obtient également le diplôme universitaire *Animaux et Société* de Rennes 2.

## Le Bureau



### Nina Merciez - Présidente

Nina est engagée pour la cause animale depuis plus de 10 ans. Elle a débuté avec des actions de rue au sein de l'association Mouvement pour la Cause Animale à Toulouse, puis a poursuivi avec d'autres associations locales pour ensuite rejoindre le Parti animaliste en 2017 en tant que candidate, et enfin en tant que correspondante départementale. Depuis 7 ans, elle dédie sa vie professionnelle à la cause animale, notamment en tant que chargée des relations donateurs chez L214.



### Juliette Parade - Trésorière

Juliette est titulaire d'un double master en administration publique et management de programmes internationaux – humanitaire et développement. Anciennement assistante de direction pour le Parti animaliste où elle a participé à la coordination de campagnes électorales, elle est engagée pour les animaux depuis 2017. Également investie dans le mouvement altruiste efficace, Juliette est convaincue du pouvoir de la communauté et de l'organisation pour le mouvement animaliste. Salariée de CAP depuis 4 ans, elle travaille sur l'organisation des événements, la communication, le management des bénévoles, les relations avec les ONG partenaires, la mesure d'impact et la stratégie RH.

En parallèle, Juliette a cofondé Pro-Animaux, une association accompagnant les individus à maximiser leur impact pour les animaux, via le Programme d'Impact Animaliste Francophone (PIAF).



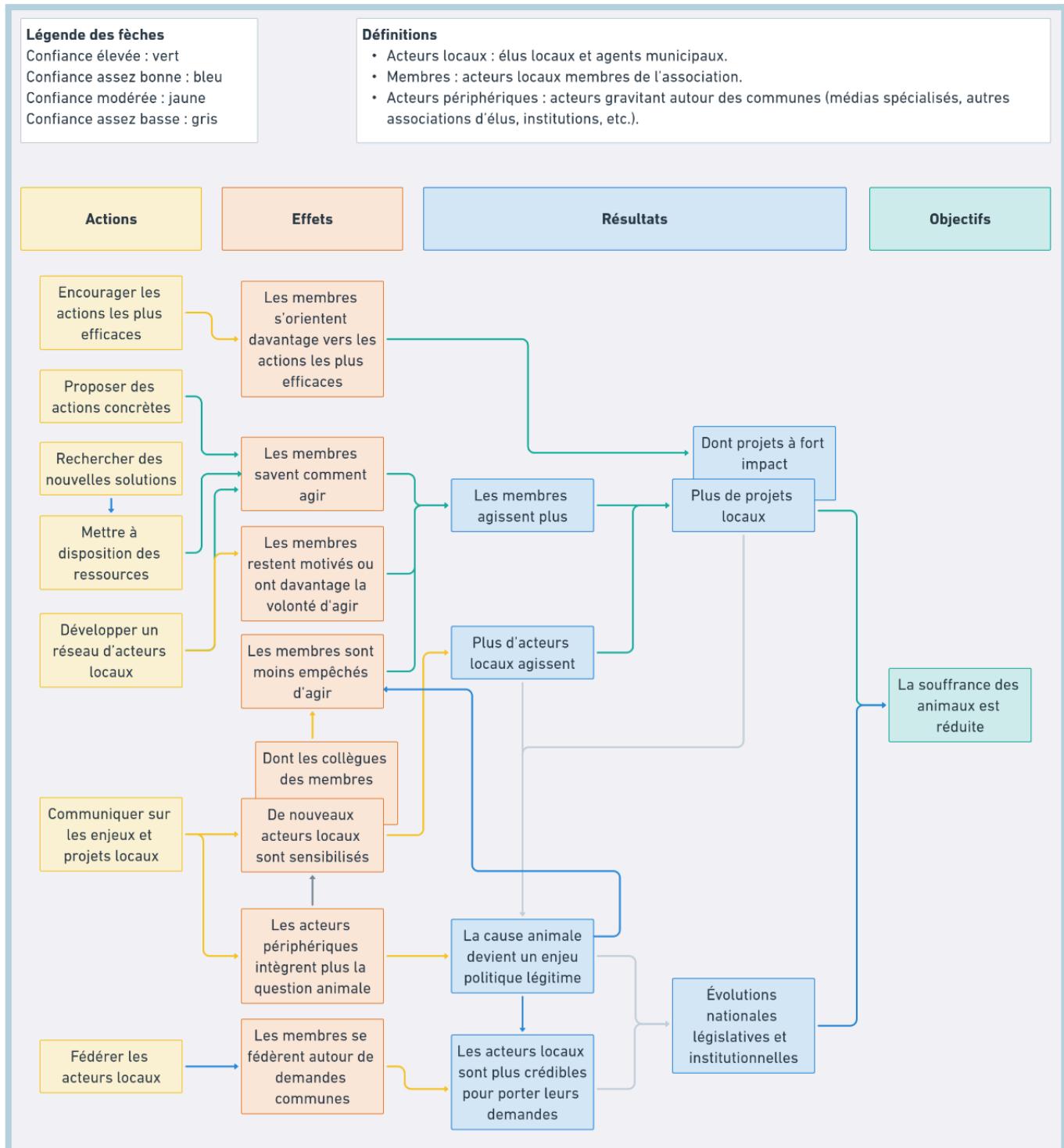
### Madeleine Amiel-Jourdaa - Secrétaire

Madeleine est étudiante en master d'économie et secrétaire générale d'Altruisme Efficace France. Elle est engagée pour la cause animale depuis 7 ans. Elle a d'abord fait de la sensibilisation de rue pour VG Partage et Anonymous for the Voiceless à Paris, puis de la création de contenus vidéos pour l'association Futur, et enfin des missions d'organisation pour les Estivales de la question animale.

# Stratégie

## Théorie du changement

Pour mieux comprendre la stratégie globale et le cadre à long terme de notre action, voici notre théorie du changement :



## Stratégie de développement

Pour l'année 2026, notre action se concentre prioritairement sur le soutien direct et concret aux élus locaux : développer un réseau d'acteurs locaux, mettre à disposition des ressources, proposer des actions concrètes et encourager les actions les plus efficaces. C'est dans cet objectif que s'inscrivent les [projets détaillés](#) dans la suite du présent dossier.

À moyen et long terme, trois autres axes d'action guideront notre développement :

- **Participer au changement culturel.** Notre association porte un projet de société : faire de la cause animale un sujet incontournable des politiques publiques locales. Si les collectivités peuvent avoir des stratégies et objectifs différents de mise en œuvre, notre ambition est que toutes intègrent la condition animale comme une évidence de l'action publique. Pour cela, nous voulons communiquer largement sur les enjeux et les projets locaux menés en faveur des animaux, pour rendre ce sujet plus visible et le normaliser.
- **Représenter les communes.** Nous voulons fédérer les élus locaux pour constituer une nouvelle force de lobbying auprès du Gouvernement, du Parlement et des institutions. En portant leur expérience de terrain, complémentaire à celle des associations, nous pouvons défendre des politiques publiques adaptées aux réalités locales. L'AECA s'appuie sur son partenariat avec CAP pour mener à bien ce travail.
- **Participer à la recherche de nouvelles solutions.** Certaines problématiques auxquelles sont confrontés les élus locaux ne trouvent aujourd'hui pas de réponse satisfaisante. L'AECA pourra participer à la réflexion, la recherche et la diffusion de nouvelles solutions ou bonnes pratiques.

## Stratégie opérationnelle

La France compte près de 35 000 communes et 500 000 élus municipaux. Il est donc clair que l'action de l'AECA ne pourra pas reposer sur de l'accompagnement individuel.

Nous accordons donc une vigilance particulière au fait de ne pas traiter les besoins au cas par cas, mais de toujours chercher à apporter des solutions qui permettent un passage à l'échelle du nombre d'élus touchés. Par exemple, en privilégiant les ressources écrites et centralisées, que les élus peuvent consulter en autonomie.

Cela ne nous interdit pas pour autant de traiter des demandes individuelles, tant que cela est utilisé comme un moyen de produire des ressources qui pourront ensuite être mutualisées. Par exemple, en accompagnant un élu dans la mise en place d'un projet, l'objectif n'est pas tant d'aider cet élu en particulier que de pouvoir identifier les besoins réels des élus, construire des solutions éprouvées et obtenir un retour d'expérience concret, pour pouvoir ensuite en faire bénéficier tous les autres élus que nous accompagnons.

L'automatisation de nos processus internes représente également un enjeu important dans cette stratégie de scalabilité.

# Constats de départ

## Une difficulté à identifier les bons interlocuteurs

Le milieu de la cause animale est riche et tous les élus n'ont pas une connaissance fine de l'ensemble des acteurs et de leur expertise spécifique.

Il arrive donc que des solutions, des retours d'expérience ou des expertises déjà existantes ne soient pas identifiés et mobilisés au bon moment. Alix Mennella (AVF) regrette ainsi que les élus en viennent trop souvent à « réinventer la roue ».

Et même quand le bon interlocuteur est identifié, cela se fait parfois au prix d'une errance coûteuse. Alix constate que certains élus qui la contactent sont passés par de nombreux intermédiaires avant de parvenir jusqu'à elle.

Mêmes entre élus la prise de contact reste difficile, que ce soit pour identifier les élus qui travaillent sur les mêmes sujets ou pour obtenir leurs coordonnées.

## Un accès complexe aux ressources

De nombreuses ressources de qualité existent sur les enjeux de la cause animale. Elles sont cependant dispersées sur des dizaines, voire des centaines de sites web différents. Et certaines ressources ne sont pas accessibles publiquement.

Actuellement, ce travail de collecte des ressources est effectué de manière individuelle par chaque élu engagé. Cela représente une perte de temps et d'énergie considérable. Cette difficulté s'accentue pour les petites communes, car elles ne disposent pas de services techniques sur lesquels s'appuyer. Dans ce contexte, même des informations de base comme la réglementation applicable sont loin d'être toujours connues.

## Un besoin d'entraide entre élus

Si CAP a longtemps fait intervenir ses associations partenaires lors des visioconférences, les cinq années d'existence de leur réseau municipal ont fait ressortir un constat récurrent : ce sont les échanges directs entre élus qui constituent pour eux la ressource la plus efficace.

En effet, un élu est confronté à des réalités de terrain — arbitrages budgétaires, résistances des services techniques, enjeux politiques internes, etc. — que seul un autre élu peut pleinement appréhender.

## Une montée en compétences laborieuse

La plupart des élus délégués à la condition animale n'ont pas d'expérience politique préalable. Au début de leur mandat, ils doivent donc monter en compétences rapidement et simultanément sur de nombreux sujets complexes : fonctionnement municipal, rôle des différents acteurs, cadre réglementaire, leviers d'actions municipaux, jeux politiques internes, relation avec les services techniques, expertise animaliste, compréhension des problématiques locales, etc.

Douchka Markovic (élue à la condition animale à Paris) constate qu'il lui a fallu presque un mandat entier avant de se sentir pleinement opérationnelle. Il serait impensable de laisser les futurs élus perdre six ans avant d'atteindre leur pleine efficacité.

## Une posture délicate

Le fréquent manque d'expérience politique préalable, souvent combiné avec des réflexes issus d'un parcours plus militant, peut conduire les élus à adopter des postures inadaptées. Il peut s'agir d'une attitude trop confrontationnelle, de maladresses dans les usages institutionnels, d'une pression excessive exercée sur les services techniques, d'un manque de nuances dans la communication, etc. [Cet article](#) en est une bonne illustration.

Ces difficultés peuvent ensuite mener à des tensions avec le reste de l'équipe municipale, que ce soit avec le maire, les autres élus de la majorité ou les services techniques, qui sont pourtant des acteurs clés pour permettre l'avancement des projets.

Or, aucune formation ne les prépare à ces enjeux. L'apprentissage se fera progressivement avec l'expérience, mais avec pour conséquence, au mieux, des difficultés temporaires dans l'exercice de leur mandat, au pire, la cristallisation de blocages internes qui entraînera une paralysie durable de leur action.

## Un épuisement moral

À l'heure où la santé mentale des élus locaux interpelle de plus en plus, les délégués à la condition animale conjuguent plusieurs facteurs de risques.

Tout d'abord, nombre d'entre eux sont confrontés à un manque de légitimité. La cause animale n'étant pas encore pleinement reconnue comme un enjeu politique crédible, par extension, leur rôle et leur travail ne sont souvent pas pris suffisamment au sérieux au sein même de leur mairie. Des élus témoignent ainsi parfois de situations où ils sont moqués, dénigrés ou marginalisés.

Ce déficit de reconnaissance, combiné aux difficultés relationnelles internes et au décalage entre leurs attentes initiales et la réalité du mandat, peut fortement affecter leur santé mentale et provoquer découragement, sentiment d'impuissance, colère, sentiment d'isolement, etc.

Ces ressentis ont un impact direct sur leur capacité d'action et peuvent, dans les cas les plus graves, conduire à une mise en retrait, à une démission, ou à un renoncement à se présenter pour un nouveau mandat.

## Projets 2026

L'année 2025 a été consacrée à la création de l'AECA et à la construction de ses fondations. L'année 2026 marque l'entrée dans une phase de mise en œuvre opérationnelle des premiers projets, au service des élus locaux engagés pour la condition animale.

Dans cette phase initiale encore exploratoire, l'association adopte une approche pragmatique et évolutive. Les projets présentés ici pourront donc faire l'objet d'ajustements pour garantir leur pertinence et leur efficience au regard de nos objectifs stratégiques.

## Espace d'échanges

Constats associés :

Entraide entre élus

Accès aux ressources

Le Réseau CAP municipal disposait d'un espace d'échanges dédié aux élus, pour leur permettre de poser des questions et recevoir rapidement des conseils, ressources et contacts utiles. Cet espace a fait la preuve de son succès, mais rencontrait deux limitations importantes : une animation minimale et un outil trop spécifique.

Cet espace d'échanges est donc actuellement en cours de déploiement sous la forme d'un outil plus largement utilisé : un groupe WhatsApp. Conçu pour être un outil opérationnel de mise en réseau, d'entraide entre pairs et de partage d'informations rapide, cet espace sera animé par Audren, qui en assurera la dynamique et la qualité des échanges (diffusion de la veille, impulsion de thématiques, modération des échanges, etc.). Audren est déjà mobilisée sur la rédaction du guide interne définissant les modalités d'utilisation, les règles de participation et les objectifs de l'outil.

## Centre de ressources

Constats associés :

Accès aux ressources

Identifier les bons  
interlocuteurs

Le centre de ressources vise à rassembler des ressources documentaires pour faciliter la mise en œuvre des projets locaux. En regroupant et classant les ressources aujourd'hui dispersées, le centre permettra de rendre facilement accessibles les informations les plus pertinentes.

Cela inclut également des ressources non publiques qui pourront être transmises par les élus eux-mêmes. Mais aussi les astuces, bonnes pratiques et idées originales, nées de l'expérience ou de l'ingéniosité de certains élus et qui restent trop souvent confidentielles. Cette approche collaborative permettra l'enrichissement progressif d'une base de données commune.

La mutualisation de ce travail de recherche chronophage libérera un temps significatif pour les élus, qui pourront ainsi se consacrer à la mise en œuvre des projets.

Le recrutement de deux stagiaires (stages de 2 mois non rémunérés) est en cours afin de venir appuyer Audren sur ce projet. La deadline d'une toute première version de ce projet est fixée à fin mars 2026 afin qu'il soit opérationnel pour le nouveau mandat municipal.

Une deuxième version est prévue pour fin 2026.

À terme, ce centre de ressources regroupera notamment :

- une bibliothèque de projets municipaux ;
- des ressources sur l'ensemble de ces projets ;
- un annuaire des acteurs (élus, associations, experts, prestataires, etc.) ;
- des guides pratiques thématiques (cadre réglementaire, budget à prévoir et retours d'expérience) ;
- une liste de leviers de financement mobilisables pour des projets liés aux animaux.

Voici un prototype de la page de ce centre des ressources qui listera les projets :

## Catalogue des projets

Découvrez les projets que vous pouvez mettre en œuvre dans votre commune.

Tous les statuts ▾ Tous les types ▾ Toutes les catégories ▾

Végétalisation de la restauration collective En cours

Projet € 10 000 €

Campagne de stérilisation des chats errants Prévu

Campagne € 15 000 €

Clause de bien-être animal dans la commande publique Terminé

Projet € 2 000 €

Mise en place d'un pigeonnier contraceptif Prévu

Projet € 50 000 €

Et de la page de détail d'un projet :

[← Retour aux projets](#)

## Végétalisation de la restauration collective En cours

❖ Projet

### Description du projet

Projet visant à introduire davantage d'aliments végétaux dans la restauration collective municipale.

€ Budget estimé: **10 000 €**

Impact attendu:

Réduction d'animaux d'élevage abattus, amélioration de la santé publique, réduction de l'empreinte carbone.

### Organisations porteuses (4)

### Communes ayant mis en place ce projet (1)

## Visioconférences thématiques

Constats associés : [Accès aux ressources](#) [Entraide entre élus](#) [Santé mentale](#)

L'AECA anime un programme régulier de visioconférences thématiques visant à renforcer les compétences des élus et à favoriser les échanges entre pairs. Chaque session est structurée autour d'une thématique précise, débutant le plus souvent par deux interventions, suivies d'un temps d'échange permettant le partage d'expériences.

Ces moments permettent aussi aux élus de partager leurs difficultés. Au-delà des pistes de solutions concrètes que cela apporte, c'est aussi l'écoute et le soutien qu'ils y reçoivent qui font la différence.

Le replay de ces visioconférences et leurs comptes-rendus sont destinés à être mis à disposition au sein du centre de ressources.

Après une dizaine de visioconférences organisées dans le cadre du Réseau CAP municipal, la première organisée au nom de l'AECA s'est tenue le 15 décembre 2025. Elle a réuni une quinzaine de participants qui ont échangé leurs conseils pour intégrer la condition animale dans la campagne des élections municipales 2026.

Audren, qui a contribué à l'organisation et à l'animation de cette visioconférence, travaillera sur la programmation 2026.

## Communauté de pratiques

Constats associés : [Accès aux ressources](#) [Entraide entre élus](#) [Santé mentale](#)

Les visioconférences thématiques permettent de faire un focus ponctuel sur un sujet, mais trouvent leurs limites quand il s'agit d'accompagner les élus dans la mise en place concrète d'un projet. C'est pourquoi, après le début du prochain mandat, l'AECA mettra en place des groupes de travail réunissant des élus souhaitant mettre en œuvre le même projet, sur la base de rencontres régulières en visioconférence. Inspirés des méthodes de co-développement, ces ateliers d'échanges de pratiques permettront la résolution collective de problématiques pour favoriser la montée en compétences des élus.

Chaque rencontre permettra de faire un point d'étape sur l'avancement du projet dans chaque commune participante, de partager les réussites, d'identifier les points de blocage et de favoriser l'entraide. Les problématiques soulevées pourront faire l'objet de recherches menées par l'AECA afin de soutenir la progression des projets.

À l'issue de ces groupes de travail, nous aurons ainsi pu suivre plusieurs déclinaisons du même projet mis en œuvre de bout en bout, nous permettant de produire des fiches techniques détaillées, illustrées d'exemples concrets, qui seront ensuite mises à disposition dans le centre de ressources.

La structuration et le déploiement de ce dispositif pourront être soutenus dans le cadre de la prolongation du contrat d'Audren.

## Formation des primos-élus

Constats associés : [Posture délicate](#) [Accès aux ressources](#) [Santé mentale](#)

Pour les élus qui débuteront en 2026 leur tout premier mandat, les premiers mois constituent une phase critique et stratégique, nécessitant une montée en compétences rapide et structurée. Ils doivent assimiler de nombreuses informations sur des sujets très variés et l'absence de repères clairs à ce stade peut facilement fragiliser leur capacité à agir.

Afin de répondre à cet enjeu, l'AECA élaborera des fiches pratiques à destination des primo-élus, conçus comme des outils d'aide à la prise en main de leur nouvelle fonction.

Un premier volet portera sur les fondamentaux : rôle et périmètre d'action d'un élu municipal, fonctionnement et organisation interne d'une commune, processus décisionnels.

Le second volet abordera des dimensions plus informelles, mais peut-être encore plus importantes : développer des relations de confiance avec l'équipe municipale, comprendre les contraintes des services techniques pour éviter les blocages humains, sensibiliser en interne, savoir activer les bons leviers au bon moment, faire preuve de ténacité, gérer les résistances, se préserver dans la durée, etc.

Au-delà de leur utilité opérationnelle, nous sommes convaincues que ces formations lors de cette période charnière de début de mandat peuvent faire une réelle différence dans la façon dont les élus seront ensuite perçus, intégrés et — nous l'espérons — soutenus dans leur action tout au long de leur mandat.

Ces fiches pratiques sont en cours de constitution par Hélène et seront mises à disposition dans le centre de ressources fin mars 2026, afin d'être consultables par les primo-élus dès le début de leur mandat.

Ces mêmes informations feront l'objet des premières visioconférences thématiques qu'Audren organisera pour le prochain mandat.

## Mentorat entre élus

Constats associés : [Accès aux ressources](#) [Entraide entre élus](#) [Santé mentale](#)

Même les meilleures formations ne peuvent pas couvrir toutes les situations rencontrées par les élus. L'AECA prévoit donc de mettre en place un système de mentorat entre anciens et primo-élus. Ce dispositif permettra aux nouveaux élus de bénéficier d'un accompagnement individuel sur les difficultés concrètes qu'ils rencontrent et d'obtenir des conseils personnalisés, afin de renforcer leur autonomie et leur capacité d'agir.

Audren sera chargée de mettre en place et de suivre ce dispositif.

## Veille

Constat associé : [Accès aux ressources](#)

L'association travaille actuellement à la structuration d'une veille informationnelle dédiée aux élus et agents municipaux, afin de les tenir informés des actualités liées à la condition animale au niveau local. Elle portera principalement sur les initiatives locales inspirantes, les actualités réglementaires et parlementaires ayant un impact communal, les appels à projets pertinents, ainsi que sur les actualités d'acteurs utiles à leur action (associations, institutions, etc.).

Les contenus collectés pourront également être valorisés à travers les lettres d'information à destination des élus et agents, ainsi que les réseaux sociaux.

La mise en œuvre de cette collecte s'appuie sur le recrutement en cours d'un bénévole dédié, sous la supervision directe d'Audren.

## Étude des délégations condition animale

Cette étude constitue un outil stratégique interne visant à améliorer les dispositifs et accompagnements proposés par l'AECA. Elle porte sur les élus délégués à la condition animale arrivant en fin de mandat, afin de recueillir leur retour d'expérience sur ce qui fonctionne, les difficultés rencontrées et le type de soutien qui leur serait le plus utile.

Actuellement en cours de réalisation par Hélène, avec l'appui de différentes personnes ressources, cette étude combine un volet qualitatif avec des entretiens individuels, et un volet quantitatif avec un questionnaire.

## Impacts attendus

Les projets déployés en 2026 visent à répondre directement aux difficultés identifiées chez les élus et à renforcer leur capacité d'action, avec pour objectif, à terme, d'améliorer durablement les politiques publiques locales en faveur de la condition animale.

## Des élus plus rapidement opérationnels

Projets associés : [Centre de ressources](#) [Communautés de pratique](#) [Visioconférences](#) [Espace d'échanges](#)

L'expérience montre qu'un élu peut mettre plusieurs années à maîtriser les rouages de la politique locale avant d'être en capacité d'agir efficacement.

Grâce aux projets déployés en 2026, l'AECA permettra aux élus et aux agents municipaux de monter en compétences plus rapidement, d'identifier leurs marges de manœuvre réglementaires et politiques, d'anticiper les résistances internes et d'éviter les blocages classiques.

En réduisant leur temps d'apprentissage, nous leur permettons de mettre en œuvre davantage de projets et donc d'améliorer concrètement les conditions de vie d'un plus grand nombre d'animaux sur leur territoire.

## La force d'un réseau d'entraide entre pairs

Projets associés :

Espace d'échanges

Communautés de pratique

Visioconférences

Mentorat

En impulsant et en structurant les échanges directs entre élus, les retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques, l'AECA crée un cadre favorisant l'entraide entre élus. Ce réseau permet de lever des freins humains et opérationnels en mutualisant des solutions qui ont fait leurs preuves dans d'autres communes et d'éviter l'isolement des élus.

Il offre également une visibilité sur les projets menés dans d'autres communes et crée du lien humain, facilitant ainsi les collaborations futures.

## Une orientation vers les projets à fort impact

Projets associés :

Centre de ressources

Communautés de pratique

Visioconférences

Espace d'échanges

Tous les projets municipaux liés à la cause animale n'ont pas le même impact sur la réduction de la souffrance animale. Certains ont un impact limité, comme la création d'un cimetière animalier, alors que d'autres produisent des effets majeurs : végétalisation de la restauration collective, clauses de bien-être animal dans la commande publique, gestion éthique des populations d'animaux liminaires, etc.

Bien que le positionnement de l'AECA ne lui permette pas de dicter l'action municipale, elle peut néanmoins orienter habilement vers les directions les plus souhaitables. Par exemple par :

- la priorisation de certaines thématiques dans le centre de ressources,
- la valorisation de retours d'expérience ciblés,
- le choix des sujets abordés lors des visioconférences ou sur lesquels sont constituées les communautés de pratique.

Notons cependant que l'impact direct d'un projet sur la réduction de la souffrance animale ne constitue pas le seul critère de décision à considérer. Par exemple, des projets à faible impact peuvent parfois être des points d'entrée stratégiques qui vont renforcer la légitimité des élus et favoriser l'acceptabilité de la cause animale.

## Impacts à moyen et à long terme

Les projets déployés en 2026 sont une première étape du développement de l'AECA, visant à renforcer les bases opérationnelles du réseau. Cette phase structurante doit permettre à moyen et long terme de déployer pleinement trois autres axes d'action stratégiques de l'association :

- Participer au changement culturel et politique.
- Fédérer les élus et représenter les communes au niveau national.
- Participer à la recherche de nouvelles solutions aux problématiques locales.

# Informations financières

## Modèle économique

Comme presque toutes les associations d'élus, le modèle économique de l'AECA repose en partie sur l'adhésion des communes, dont le montant variera en fonction du nombre d'habitants. Le mandat actuel touchant à sa fin, ces adhésions ne seront mises en place qu'à l'issue des élections municipales de mars 2026.

À ce jour, il reste cependant très difficile d'estimer le montant du financement que cela pourra représenter, pour au moins deux raisons. La première est que nous ne connaissons pas le nombre d'élus délégués à la condition animale (ou plus largement le nombre d'élus engagés pour les animaux) qui seront élus aux prochaines élections municipales, et dans quelles villes (le montant d'adhésion dépendant du nombre d'habitants). La seconde est que l'adhésion d'une commune est soumise à la décision du conseil municipal, et bien que presque tous les élus interrogés n'excluent pas du tout que cela soit possible, ils ne savent pour autant pas anticiper si une telle adhésion sera votée.

Pour ne pas prendre le risque de perdre trop de communes, nous prévoyons donc de commencer par fixer un premier montant d'adhésion très bas, qui pourra ensuite être progressivement élevé, en fonction des retours de l'année précédente.

De plus, l'association étant encore en construction, les services proposés à l'heure actuelle sont encore modestes, mais ils s'enrichissent au fil du temps. Cela constitue une raison supplémentaire de commencer par un montant d'adhésion réduit et de le réévaluer chaque année.

Dans tous les cas, tant que le nombre d'élus engagés dans une démarche active pour faire progresser la condition animale sera limité, et tant que la cause animale restera un sujet jugé peu prioritaire, le montant du financement qui pourra être obtenu grâce aux adhésions des communes risque d'être insuffisant.

L'AECA devra donc diversifier ses sources de revenus et explorer d'autres pistes, telles que les subventions publiques ou la prestation de services à destination des communes.

Mais ces financements seront difficiles à obtenir pour une jeune association qui devra encore faire ses preuves auprès de ces institutions. C'est pourquoi, durant les premières années d'activité, nos ressources devront être complétées par des dons de particuliers et du mécénat. Ces acteurs étant plus susceptibles de croire en notre potentiel et de soutenir notre projet dès ses débuts, à un stade où il en a le plus besoin.

## Ressources humaines

Actuellement, l'équipe opérationnelle est composée de deux personnes :

### **Hélène Besnard, directrice générale**

Hélène est bénévole à temps plein depuis la création de l'association.

Elle est notamment en charge des tâches suivantes :

- Définition et mise en œuvre de la stratégie.
- Relations externes (élus et autres acteurs politiques, acteurs associatifs, etc.).
- Lien avec le Bureau.
- Interventions et participations aux évènements de terrain.
- Conduite de l'étude des délégations condition animale.
- Suivi de certains bénévoles.
- Gestion technique (automatisations, gestion et conception des outils...).
- RH et paie salariés.
- Gestion budgétaire, comptabilité et administratif.

### **Audren Davo, chargée d'appui opérationnel**

Audren est en CDD du 1er décembre 2025 au 31 mars 2026, à 32 h par semaine.

Elle est notamment en charge des tâches suivantes :

- Communication externe.
- Animation du réseau d'élus.
- Structuration et alimentation du centre de ressources.
- Organisation des visioconférences et communautés de pratique.
- Pilotage de la veille informationnelle.
- Recherche de financements.
- Élaboration et mise à jour des procédures.
- Suivi des stagiaires et de certains bénévoles.

## Compte de résultat

Voici notre compte de résultat (réalisé 2025 et prévisionnel 2026) :

Charges	Réalisé 2025	Prév. 2026	Produits	Réalisé 2025	Prév. 2026
<b>60 - Achats</b>			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>		
607 - Achats de marchandises	81	1 500	Cotisations et dons particuliers	22 941	10 000
			Cotisations communes		5 000
<b>61 - Services extérieurs</b>			Mécénat		48 000
616 - Assurance		150			
<b>62 - Autres Services extérieurs</b>					
623 - Publicité, publication	1 002	6 000			
625 - Frais, déplacements, missions, réceptions	691	1 800			
626 - Frais télécommunications/postaux	142	300			
627 - Services bancaires et assimilés	75	170			
<b>628 - Divers</b>					
6281 - Concours divers (cotisations)	500	600			
<b>64 - Charges de personnel</b>	1 886	49 900			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>					
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	264	2 000			
<b>Total des charges</b>	<b>4 641</b>	<b>62 420</b>	<b>Total des produits</b>	<b>22 941</b>	<b>63 000</b>
Bénéfice	18 300	580	Déficit		

Il est nécessaire de rappeler que l'association n'a été créée qu'en août 2025 : les dépenses et recettes de 2025 concernent donc moins que la moitié de l'année.

Les dons de particuliers reposent principalement sur un petit nombre de personnes qui nous ont fait confiance et ont réalisé des dons conséquents.

Notamment, l'important soutien financier d'un donneur privé a permis le recrutement d'Audren Davo en CDD de 4 mois depuis le 01/12/2025, au SMIC. Les charges de personnel apparentes sont ainsi toutes reliées à son premier mois d'embauche.

De plus, ce soutien étant ponctuel, il explique la baisse attendue des dons de particuliers en 2026.

Les déplacements représentent une autre part de nos dépenses. Ces actions seront reconduites en 2026, car elles apportent de nombreux bénéfices à notre action. Elles nous permettent de faire connaître l'association, de faire grandir notre réseau, d'enrichir nos connaissances, de rencontrer en personne certains élus pour renforcer nos relations et avoir l'opportunité d'échanger plus longuement avec eux, etc.

Le reste de nos dépenses 2025 concernent principalement la création de notre charte graphique, notre partenariat avec Convergence Animaux Politique, les licences logicielles et l'achat de matériel et supports de communication. À l'exclusion du premier point, ces dépenses se poursuivront en 2026. À cela s'ajoutera notre possible participation au Salon des maires.

Enfin, notre organisation en 100 % télétravail nous permet de nous affranchir complètement de locations coûteuses d'espaces de travail, et donc de limiter nos frais de fonctionnement.

## Besoins de financement

### Plan de financement

Nos besoins prioritaires concernent les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des projets prévus. C'est pourquoi la présente demande porte uniquement sur :

- la prolongation du CDD d'Audren (au-delà du 31 mars 2026),
- l'embauche d'Hélène.

Nos autres ressources seraient alors allouées aux dépenses opérationnelles restantes.

Dépense 2026	Montant	Financeur
Dépenses courantes	6 520 €	Donateurs particuliers
CDD Audren du 01/01 au 31/03	7 900 €	Donateur particulier
CDD Audren à partir du 01/04	Voir <a href="#">section suivante</a> .	L214
CDD Hélène	Voir <a href="#">section suivante</a> .	L214
Stand au salon des maires	6 000 € (estimation dans l'attente du devis)	Mécénat à définir

### Paliers de financements et utilisation des fonds

Pour offrir une vision claire de l'impact de votre soutien, nous avons structuré notre demande en plusieurs paliers de financement. Chaque palier détaille les projets rendus possibles et le degré de développement que nous pourrons leur consacrer.

Montant du soutien	Affectation des fonds	Projets rendus possibles
13 500 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolongation CDD Audren</li> <li>• SMIC / 32 h</li> <li>• Durée : 5 mois</li> <li>• <b>Coût total : 13 500 €</b></li> </ul>	<p>Le prolongement partiel du CDD d'Audren nous permettra de mettre en œuvre certains projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mentorat entre élus</li> </ul> <p>D'autres ne le seront que partiellement :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude des délégations condition animale : questionnaire et entretiens, mais pas d'analyse et de rapport de synthèse</li> <li>• Espace d'échanges : absence d'animation à la fin de son contrat</li> <li>• Centre de ressources : mises à jour V1, mais pas de V2 possible</li> <li>• Formation des primos-élus : ressources écrites et 2 visioconférences</li> </ul> <p>D'autres ne pourront pas être mis en place ou poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Visioconférences thématiques</li> <li>• Communautés de pratique</li> <li>• Veille (arrêt à la fin de son contrat)</li> </ul>
24 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolongation CDD Audren</li> <li>• SMIC / 32 h</li> <li>• Durée : 9 mois</li> <li>• <b>Coût total : 24 000 €</b></li> </ul>	<p>Le prolongement du CDD d'Audren nous permettra de mettre en œuvre l'ensemble des projets jusqu'à fin 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace d'échanges (avec animation)</li> <li>• Centre de ressources (mises à jour V1 et création V2)</li> <li>• Visioconférences thématiques (2 visioconférences).</li> <li>• Communautés de pratique</li> <li>• Formation des primos-élus (ressources écrites et 3 visioconférences)</li> <li>• Mentorat entre élus</li> <li>• Veille</li> <li>• Étude des délégations condition animale</li> </ul>
33 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolongation CDD Audren</li> <li>• SMIC / 32 h</li> <li>• Durée : 9 mois</li> <li>• <b>Coût total : 24 000 €</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embauche CDD Hélène</li> <li>• SMIC / 35 h</li> <li>• Durée : 3 mois</li> <li>• <b>Coût total : 9 000 €</b></li> </ul>	<p>Depuis sa création, l'association repose sur l'engagement bénévole à temps plein de sa fondatrice. À compter du 21 février, cette situation l'obligera à puiser intégralement dans ses ressources personnelles. Si ce modèle reste théoriquement envisageable jusqu'à la fin de l'année, il expose à un risque majeur : celui d'un désengagement contraint. Or, l'expertise accumulée et les relations établies constituent un actif essentiel de l'association. Dénicher cette situation est donc un enjeu important pour la pérennité de notre action.</p>
42 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolongation CDD Audren</li> <li>• SMIC / 32 h</li> <li>• Durée : 9 mois</li> <li>• <b>Coût total : 24 000 €</b></li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Embauche CDD Hélène</li> <li>• SMIC / 35 h</li> <li>• Durée : 6 mois</li> <li>• <b>Coût total : 18 000 €</b></li> </ul>	

## **Et en l'absence de votre soutien ?**

À la création de l'association, l'objectif était de salarier Héléna dès que les premières ressources le permettraient. Dans les faits, cumuler la structuration de l'association et la gestion des activités opérationnelles quotidiennes s'est rapidement révélé intenable. Le risque d'épuisement professionnel grandissant, Héléna a demandé à ce que soit plutôt recrutée une nouvelle personne, pour lui apporter un appui indispensable sur le volet opérationnel.

Les élections municipales à venir vont engendrer des changements majeurs dans l'écosystème municipal, nécessitant un travail considérable d'adaptation. Sans votre soutien, nous devrons donc impérativement trouver d'autres sources de financement, car il est aujourd'hui clair que durant cette période charnière une seule personne ne pourra pas mener de front l'ensemble de cette charge.

## **Conclusion**

En soutenant l'AECA, vous contribuez directement à structurer un réseau d'élus locaux mieux formés et plus outillés pour faire progresser la cause animale dans les politiques publiques locales. Le financement sollicité, en fonction de ses différents paliers, permettra d'assurer le déploiement total ou partiel des projets 2026, en consolidant les ressources humaines indispensables à l'animation, à l'accompagnement et à la mise en œuvre des projets décrits dans ce dossier.

L'échéance des élections municipales constitue une opportunité déterminante : nous allons rencontrer une nouvelle génération d'élus au moment précis où ils ont le plus besoin d'accompagnement. Votre soutien nous permettra de leur proposer dès les premiers échanges un accompagnement solide et structuré, posant ainsi les bases d'une relation de confiance durable, qui bénéficiera à notre collaboration tout au long de leur mandat. C'est donc la crédibilité et le rayonnement futur de l'association que votre engagement contribuera à construire.